REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE MONTBERON

Numéro SIRET: 21310364100014

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de L'UNION

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL

ANNEE 2015

Code INSEE	COMMUNE MONTBERON	ВР
31364	BUDGET COMMUNAL	2015

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 863
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	755,05	0,00
2	Produit des impositions directes/population	315,13	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	720,22	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	255,33	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	162,81	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,83%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	110,08%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,45%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

B-1-1-A

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations

⁽statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
I - INFORMATIONS GENERALES	I]
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В]

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : 6262

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont budgétaires.
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.

	II - PRESENTATIO	N GENERALE DU BUDGET		II
	VUE D'ENSEMBLE			
	FO	NCTIONNEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SE DE FONCTIONNEM	-
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 438 272,17	2 06	8 542,19
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)			
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 36	9 729,98
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 438 272,17	2 43	8 272,17
_	IN	VESTISSEMENT		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEMI	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	845 743,77	53	2 559,54
	+	+	+	•
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)			
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 3 184,23
F	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	845 743,77	84	5 743,77
		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 284 015,94	3 28	4 015,94

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL

ВP

2015

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en depenses, aux depenses engagees non mandatees au 31/12 de l'exercice précédent (elles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	530 975,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 017 400,00	0,00	1 098 900,00	1 098 900,00	1 098 900,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	691 987,00	0,00	489 809,00	489 809,00	489 809,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 240 362,00	0,00	2 118 709,00	2 118 709,00	2 118 709,00
66	Charges financières	47 513,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses réelles de fonctionnement	2 287 875,00	0,00	2 161 709,00	2 161 709,00	2 161 709,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	196 792,31		231 464,49	231 464,49	231 464,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	51 865,92		45 098,68	45 098,68	45 098,68
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses d'ordre de fonctionnement	248 658,23		276 563,17	276 563,17	276 563,17
	TOTAL	2 536 533,23	0,00	2 438 272,17	2 438 272,17	2 438 272,17

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 438 272,17

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	192 958,00	0,00	200 300,00	200 300,00	200 300,00
73	Impôts et taxes	1 046 537,00	0,00	1 080 871,00	1 080 871,00	1 080 871,00
74	Dotations, subventions et participations	753 012,00	0,00	761 811,42	761 811,42	761 811,42
75	Autres produits de gestion courante	15 622,00	0,00	3 980,00	3 980,00	3 980,00
	Total des recettes de gestion courante	2 018 129,00	0,00	2 061 962,42	2 061 962,42	2 061 962,42
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 018 149,00	0,00	2 061 982,42	2 061 982,42	2 061 982,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 669,44		6 559,77	6 559,77	6 559,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	6 669,44		6 559,77	6 559,77	6 559,77
	TOTAL	2 024 818,44	0,00	2 068 542,19	2 068 542,19	2 068 542,19

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 369 729,98 TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 438 272,17

Pour information :

	s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excéde es recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert nancer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de ommune ou de l'établissement.
--	--

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ SI la commune o ul l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	301 983,46	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	402 000,00	0,00	731 000,00	731 000,00	731 000,00
	Total des dépenses d'équipement	703 983,46	0,00	731 000,00	731 000,00	731 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	104 851,00	0,00	108 184,00	108 184,00	108 184,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	104 851,00	0,00	108 184,00	108 184,00	108 184,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	808 834,46	0,00	839 184,00	839 184,00	839 184,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 669,44		6 559,77	6 559,77	6 559,77
041	Opérations patrimoniales (4)	ŕ		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 669,44		6 559,77	6 559,77	6 559,77
	TOTAL	815 503,90	0,00	845 743,77	845 743,77	845 743,77

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	845 743,77

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	73 166,05	0,00	10 870,08	10 870,08	10 870,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	185 766,25	185 766,25	185 766,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	73 166,05	0,00	196 636,33	196 636,33	196 636,33
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	89 793,00	0,00	59 360,04	59 360,04	59 360,04
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa	1	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	89 793,00	0,00	59 360,04	59 360,04	59 360,04
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	162 959,05	0,00	255 996,37	255 996,37	255 996,37
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	196 792,31		231 464,49	231 464,49	231 464,49
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	51 865,92		45 098,68	45 098,68	45 098,68
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	248 658,23		276 563,17	276 563,17	276 563,17
	TOTAL	411 617,28	0,00	532 559,54	532 559,54	532 559,54

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	313 184,23
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	845 743,77

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	270 003,40
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

- (2) Installe en Las de replise de restrictue precedent (après vote du compte administratif du si reprise anticipée des resultats).

 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

 (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (a) A servir indigentent dans le cadre de budgets annexes.

 (b) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un
- exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP	2015
---	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	530 000,00		530 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 098 900,00		1 098 900,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	489 809,00		489 809,00
66	Charges financières	43 000,00	0,00	43 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	45 098,68	45 098,68
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		231 464,49	231 464,49
	Dépenses de fonctionnement - Total	2 161 709,00	276 563,17	2 438 272,17

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 438 272,17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 559,77	6 559,77
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	108 184,00	0,00	108 184,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	731 000,00		731 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	839 184,00	6 559,77	845 743,77

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	845 743,77

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires. (2) Voir liste des opérations d'ordre.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
		_

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	200 300,00		200 300,00
73	Impôts et taxes	1 080 871,00		1 080 871,00
74	Dotations, subventions et participations	761 811,42		761 811,42
75	Autres produits de gestion courante	3 980,00	0,00	3 980,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	6 559,77	6 559,77
Recettes de fonctionnement - Total		2 061 982,42	6 559,77	2 068 542,19

	•
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	369 729,98
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 438 272.17

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	59 360,04	0,00	59 360,04
13	Subventions d'investissement	10 870,08	0,00	10 870,08
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	185 766,25	0,00	185 766,25
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		45 098,68	45 098,68
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		231 464,49	231 464,49
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	255 996,37	276 563,17	532 559,54

+
313 184,23
+
0,00
=
845 743,77

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Is la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Si a commune du fetablissement apprique le régime des provisions outogétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015	
--	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	530 975,00	530 000,00	530 000,00
60611	Eau et assainissement	11 000,00	12 000,00	12 000,00
60612	Énergie - Électricité	75 000,00	70 000,00	70 000,00
60613	Chauffage urbain	40 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	4 500,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	115 000,00	120 000,00	120 000,00
60624	Produits de traitement	6 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	8 600,00	8 500,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, cassettes(bibliothèques et médiathèques)	6 880,00	7 400,00	7 400,00
611	Contrats de prestations de services	45 000,00	50 000,00	50 000,00
6132	Locations immobilières	290,00	292,00	292,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	3 300,00	3 300,00
61521	Terrains	20 000,00	15 000,00	15 000,00
61522	Bâtiments	55 000,00	53 765,00	53 765,00
61523	Voies et réseaux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6156 616	Maintenance Primes d'assurances	1 600,00	0,00 11 522,00	0,00 11 522,00
617	1	11 690,00	,	,
6182	Etudes et recherches	1 500,00 430,00	0,00 428,00	0,00 428,00
6184	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6225	Versements à des organismes de formation Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 185,00	1 192,00	1 192,00
6226	Honoraires	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	4 000,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	400,00	400,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6237	Publications	6 600,00	9 000,00	9 000,00
6251	Voyages et déplacements	9 700,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés		15,00	15,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs		1 116,00	1 116,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	3 070,00	3 070,00
637	Autres impôts, taxes,(autres organismes)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 017 400,00	1 098 900,00	1 098 900,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement		500,00	500,00
6331	Versement de transport	11 450,00	13 300,00	13 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 900,00	3 400,00	3 400,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 700,00	12 500,00	12 500,00
6338	Autres impôts, taxes ,sur rémunérations	1 900,00	2 000,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	494 000,00	515 500,00	515 500,00
6413	Personnel non titulaire	127 500,00	149 400,00	149 400,00
64162	Emplois d'avenir	56 400,00	69 300,00	69 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	112 700,00	123 300,00	123 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	148 500,00	153 300,00	153 300,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 500,00	13 200,00	13 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 900,00	25 170,00	25 170,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	750,00	180,00	180,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	4 000,00	7 400,00	7 400,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	7 150,00	7 200,00	7 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 800,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges	250,00	250,00	250,00

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	691 987,00	489 809,00	489 809,00
6531	Indemnités	64 780,00	64 800,00	64 800,00
6532	Frais de mission	900,00	2 100,00	2 100,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	46 899,00	46 899,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 450,00	5 955,00	5 955,00
6553	Service d'incendie	43 899,00	0,00	0,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	490 000,00	280 000,00	280 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 500,00	2 970,00	2 970,00
657361	Caisse des Ecoles	22 658,00	22 598,00	22 598,00
657362	CCAS	8 600,00	8 247,00	8 247,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	47 700,00	56 240,00	56 240,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 240 362,00	2 118 709,00	2 118 709,00
66	Charges financières (b)	47 513,00	43 000,00	43 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	47 513,00	43 000,00	43 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 287 875,00	2 161 709,00	2 161 709,00
023	Virement à la section d'investissement	196 792,31	231 464,49	231 464,49
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	51 865,92	45 098,68	45 098,68
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	51 865,92	45 098,68	45 098,68
٦	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	248 658,23	276 563,17	276 563,17
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	248 658,23	276 563,17	276 563,17
тот	AL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 536 533,23	2 438 272,17	2 438 272,17

	+
RESTES A REALISER 2014 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 438 272,17

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I-B. (3) Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
R.1.1.R.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	192 958,00	200 300,00	200 300,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	308,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 900,00	4 920,00	4 920,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 300,00	760,00	760,00
70632	A caractère de loisirs	12 000,00	14 000,00	14 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigneme	95 000,00	100 000,00	100 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70878	par d'autres redevables	1 450,00	2 620,00	2 620,00
73	Impôts et taxes	1 046 537,00	1 080 871,00	1 080 871,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	868 879,00	902 224,00	902 224,00
7321	Attribution de compensation	151 330,00	151 330,00	151 330,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	17 750,00	18 531,00	18 531,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	8 578,00	8 786,00	8 786,00
74	Dotations, subventions et participations	753 012,00	761 811,42	761 811,42
7411	Dotation forfaitaire	327 330,00	293 635,00	293 635,00
74121	Dotation de solidarité rurale	59 115,00	72 410,00	72 410,00
74127	Dotation nationale de péréquation	100 410,00	100 080,00	100 080,00
74718	Autres	63 000,00	66 143,42	66 143,42
7473	Départements		2 395,00	2 395,00
7478	Autres organismes	130 000,00	150 000,00	150 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	762,00	504,00	504,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	8 063,00	7 714,00	7 714,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	14 332,00	18 930,00	18 930,00
75	Autres produits de gestion courante	15 622,00	3 980,00	3 980,00
752	Revenus des immeubles	3 280,00	2 580,00	2 580,00
758	Produits divers de gestion courante	12 342,00	1 400,00	1 400,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES +74+75+013)	2 018 129,00	2 061 962,42	2 061 962,42
76	Produits financiers (b)	20,00	20,00	20,00
761	Produits de participations	20,00	20,00	20,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	2 018 149,00	2 061 982,42	2 061 982,42
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 669,44	6 559,77	6 559,77
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	6 669,44	6 559,77	6 559,77
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	, i	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 669,44	6 559,77	6 559,77
тот	TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 024 818,44	2 068 542,19	2 068 542,19

	+
RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	369 729,98
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 438 272,17

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote l-B.
 (3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = Dl 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	301 983,46	0,00	0,00
2318	Autres immobilisations corporelles	301 983,46	0,00	0,00
2310	Opération d'équipement n° 120 (5)	20 000,00	6 568,00	6 568,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	200 000,00	344 000,00	344 000,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	38 000,00	1 050,00	1 050,00
	Opération d'équipement n° 124 (5)	30 000,00	68 000,00	68 000,00
	Opération d'équipement n° 125 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 133 (5)	3 000,00	5 596,00	5 596,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	·	129 160,00	129 160,00
	Opération d'équipement n° 142 (5)		1 428,00	1 428,00
	Opération d'équipement n° 147 (5)		599,00	599,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)	20 000,00	56 260,00	56 260,00
	Opération d'équipement n° 154 (5)	·	790,00	790,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)		4 488,00	4 488,00
	Opération d'équipement n° 159 (5)		9 840,00	9 840,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	10 000,00	12 835,00	12 835,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)	4 000,00	3 425,00	3 425,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)	3 000,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 164 (5)	3 000,00	1 500,00	1 500,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	6 000,00	4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	5 000,00	700,00	700,00
	Opération d'équipement n° 168 (5)	5 000,00	1 500,00	1 500,00
	Opération d'équipement n° 172 (5)	35 000,00	36 106,00	36 106,00
	Opération d'équipement n° 174 (5)	·	2 975,00	2 975,00
	Opération d'équipement n° 175 (5)		4 920,00	4 920,00
	Opération d'équipement n° 176 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 178 (5)		4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 179 (5)		5 260,00	5 260,00
	Opération d'équipement n° 180 (5)		4 000,00	4 000,00
	Total des dépenses d'équipement	703 983,46	731 000,00	731 000,00
16		<u> </u>	<u> </u>	
	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	104 851,00	108 184,00 105 000,00	108 184,00
1641 16873	Départements	101 667,00 3 184,00	3 184,00	105 000,00 3 184,00
	Total des dépenses financières	104 851,00	108 184,00	108 184,00
	· ·	10.00.,	•	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	808 834,46	839 184,00	839 184,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 669,44	6 559,77	6 559,77
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 669,44	6 559,77	6 559,77
13913	Départements	6 669,44	6 559,77	6 559,77
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	6 669,44	6 559,77	6 559,77
тс	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	815 503,90	845 743,77	845 743,77

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
III - VOTE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		
	+	
RESTES A REALISER 2014 (11)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-	845 743.77

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir ente IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	73 166,05	10 870,08	10 870,08
1323	Départements	73 166,05	10 870,08	10 870,08
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		185 766,25	185 766,25
1641	Emprunts en euros		185 766,25	185 766,25
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	73 166,05	196 636,33	196 636,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	89 793,00	59 360,04	59 360,04
10222	F.C.T.V.A.	42 907,00	31 840,04	31 840,04
10223	T.L.E.	46 886,00	27 520,00	27 520,00
	Total des recettes financières	89 793,00	59 360,04	59 360,04
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	162 959,05	255 996,37	255 996,37
021	Virement de la section de fonctionnement	196 792,31	231 464,49	231 464,49
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	51 865,92	45 098,68	45 098,68
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	51 865,92	45 098,68	45 098,68
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	248 658,23	276 563,17	276 563,17
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
_	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	248 658,23	276 563,17	276 563,17
TC	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	411 617,28	532 559,54	532 559,54

RESTES A REALISER 2014 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	313 184,23
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	845 743,77

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
B-1-1-B

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 2015	COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120 LIBELLE: GROUPE SCOLAIRE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	392 086,26	a 0,00	6 568,00	b 6 568,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 645,12	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	179,40	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 662,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	274 828,90	0,00	6 568,00	6 568,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 420,42	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	124 641,92	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	14 123,94	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 045,42	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	2 144,45	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	65 943,19	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	8 144,21	0,00	1 500,00	1 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 751,36	0,00	1 000,00	1 000,00	
2184	Mobilier	29 733,46	0,00	2 600,00	2 600,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	15 880,53	0,00	1 468,00	1 468,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	111 612,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	111 612,24	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+b) Excédent de financement si positif	-6 568,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122 LIBELLE: SALLE DES FETES POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	nouv	sitions relles 3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	220 496,21	a 0,00	34	4 000,00	b 344 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	12 510,77	0,00		0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 083,18	0,00		0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	427,59	0,00		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	119 371,15	0,00		0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	31 223,08	0,00		0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	47 829,04	0,00		0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	12 700,03	0,00		0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	11 772,59	0,00		0,00	0,00	
2184	Mobilier	15 846,41	0,00		0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	88 614,29	0,00	34	14 000,00	344 000,00	
2313	Constructions	88 614,29	0,00	34	4 000,00	344 000,00	
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes	à réaliser 2014 (2)			Recettes de l'ex	ercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С		0,00	d		0,00
13	Subventions d'investissement			0,00			0,00
1313	Départements			0,00			0,00
1323	Départements			0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00			0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-344 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123 LIBELLE: MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	525 234,90	a 0,00	1 050,00	b 1 050,00	b
20	Immobilisations incorporelles	19 854,81	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 707,51	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 147,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	307 611,74	0,00	1 050,00	1 050,00	
2111	Terrains nus	393,21	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	109 090,53	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	6 197,14	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 094,09	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	9 603,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	68 240,78	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 571,40	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 789,62	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	26 312,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 825,78	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	24 618,73	0,00	1 050,00	1 050,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 482,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 768,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	197 768,35	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1313	Départements	0,00	0,00	
1323	Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-1 050.00
Excedent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 050,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 124 LIBELLE: MAISON DES ASSOCIATIONS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	429 219,17	a 0,00	68 000,00	b 68 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	63 436,79	0,00	64 000,00	64 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	38 872,43	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 314,88	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terra	816,00	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	4 738,20	0,00	64 000,00	64 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 140,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	8 189,06	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	366,22	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	365 782,38	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	365 782,38	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-68 000,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 133 LIBELLE: STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	424 989,74	a 0,00	5 596,00	b 5 596,00	b
20	Immobilisations incorporelles	19 997,37	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	19 622,40	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	374,97	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	41 129,51	0,00	5 596,00	5 596,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 711,93	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	17 381,63	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 022,87	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	3 478,31	0,00	5 596,00	5 596,00	
2184	Mobilier	6 589,39	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 945,38	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	363 862,86	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	338 839,36	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	24 742,50	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes of	281,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

Desoni de infancement si negatii	RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si pégatif	-5 596,00
	Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015	ı

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141 LIBELLE: URBANISATION-VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	658 031,15	a 0,00	129 160,00	b 129 160,00	b
20	Immobilisations incorporelles	42 219,66	0,00	3 600,00	3 600,00	
2031	Frais d'études	41 748,77	0,00	3 600,00	3 600,00	
2033	Frais d'insertion	470,89	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	242 489,17	0,00	48 001,00	48 001,00	
2111	Terrains nus	5 659,35	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terra	12 011,33	0,00	4 501,00	4 501,00	
2138	Autres constructions	68 373,68	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construc	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	48 016,04	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	19 000,45	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	68 271,09	0,00	43 500,00	43 500,00	
21534	Réseaux d'électrification	214,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 960,93	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	3 259,10	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	11 108,52	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	373 322,32	0,00	77 559,00	77 559,00	
2313	Constructions	325 422,57	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	10 855,75	0,00	77 559,00	77 559,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes of	37 044,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-129 160,00
--	-------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 142 LIBELLE: ATELIERS MUNICIPAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	355 336,85	a 0,00	1 428,00	b 1 428,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 304,69	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	353 032,16	0,00	1 428,00	1 428,00	
2111	Terrains nus	330 000,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	8 239,85	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	1 428,00	1 428,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	12 303,73	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 327,56	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 161,02	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1313	Départements	0,00	0,00	
1323	Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
--	--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015	

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 147 LIBELLE: JARDIN PUBLIC AL VIGNE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	133 974,75	a 0,00	599,00	b 599,00	b
20	Immobilisations incorporelles	5 980,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 980,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	127 994,75	0,00	599,00	599,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	123 969,38	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	4 025,37	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	599,00	599,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
1323	Départements	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-599,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 151 LIBELLE: AMENAGEMENT VILLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	521 555,00	a 0,00	56 260,0	o b 56 260,00	b
20	Immobilisations incorporelles	29 590,87	0,00	0,0	0,00	
2031	Frais d'études	28 921,11	0,00	0,0	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	669,76	0,00	0,0	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,0	0,00	
21	Immobilisations corporelles	469 323,84	0,00	56 260,0	56 260,00	
2111	Terrains nus	455 877,38	0,00	0,0	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terra	2 193,60	0,00	0,0	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 457,92	0,00	0,0	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	7 438,64	0,00	960,0	960,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 086,00	0,00	0,0	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	270,30	0,00	0,0	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	55 300,0	55 300,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,0	0,00	
23	Immobilisations en cours	22 640,29	0,00	0,0	0,00	
2313	Constructions	22 640,29	0,00	0,0	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes	à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'ex	kercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	С		0,00 d		0,00
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00
1313	Départements			0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00
1641	Emprunts en euros			0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 260,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 2015
--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 154 LIBELLE: BIBILIOTHEQUE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	17 291,51	a 0,00	790,00	b 790,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	17 291,51	0,00	790,00	790,00	
21318	Autres bâtiments publics	726,02	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	9 189,89	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	3 876,43	0,00	790,00	790,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 499,17	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	-790,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156 LIBELLE: CANTINE POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	6 674,07	a 0,00	4 488,00	b 4 488,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 674,07	0,00	4 488,00	4 488,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terra	3 157,44	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	813,67	0,00	4 488,00	4 488,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,96	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-4 488,00
Besoin de financement si négatif	-4 400,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015	
--	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 159 LIBELLE : AUDIT ENERGETIQUE Salle des fêtes / Groupe Scolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	9 840,00	b 9 840,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	9 840,00	9 840,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	9 840,00	9 840,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif -9 840 Besoin de financement si négatif	9 840,00
---	----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160 LIBELLE: MATERIEL SERVICE TECHNIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	24 547,73	a 0,00	12 835,00	b 12 835,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	24 547,73	0,00	12 835,00	12 835,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 041,62	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	8 544,26	0,00	12 835,00	12 835,00	
2184	Mobilier	499,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 462,71	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
--

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 20	15	l
--	----	---

III - VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162 LIBELLE: ILLUMINATIONS NOEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	13 991,72	a 0,00	3 425,00	b 3 425,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 991,72	0,00	3 425,00	3 425,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	13 991,72	0,00	3 425,00	3 425,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 425,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163 LIBELLE: MATERIEL ANIMATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	3 548,67	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 548,67	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	1 302,57	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 246,10	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-2 000,00
Besoin de financement si négatif	,

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
COMMISSION OF BODOLI COMMISSIONE		_0.0 ,

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 164 LIBELLE: MATERIEL CIJ POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	417,04	a 0,00	1 500,00	b 1 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	417,04	0,00	1 500,00	1 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	800,00	800,00	
2184	Mobilier	417,04	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	700,00	700,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-1 500,00
Besoin de financement si négatif	-1 300,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 20	15	l
--	----	---

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166 LIBELLE: INFORMATIQUE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	16 695,25	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 695,25	0,00	4 000,00	4 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	16 695,25	0,00	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167 LIBELLE: ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	9 664,00	a 0,00	700,00	b 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 664,00	0,00	700,00	700,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 228,29	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 435,71	0,00	700,00	700,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif	-700.00
Besoin de financement si négatif	-700,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015	
--	----	------	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 168 LIBELLE: RELIURE REGISTRES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 359,85	a 0,00	1 500,00	b 1 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 359,85	0,00	1 500,00	1 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 359,85	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015	

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 172 LIBELLE: AIRE DE JEUX MARIE GOUZE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	6 302,73	a 0,00	36 106,00	b 36 106,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 302,73	0,00	36 106,00	36 106,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terra	6 302,73	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	36 106,00	36 106,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 106,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 174 LIBELLE: RADAR PEDAGOGIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 975,00	b 2 975,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 975,00	2 975,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 975,00	2 975,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 975,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015	

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 175 LIBELLE: AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME (Ad'Ap)

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	4 920,00	b 4 920,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 920,00	4 920,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	4 920,00	4 920,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Excédent de financement si positif	-4 920,00
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 176 LIBELLE: MATERIEL SONORISATION & LUMIERE SCENE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL B	BP 201	15	
--	--------	----	--

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177 LIBELLE: PLU 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
--	------------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 201

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 178 LIBELLE: LOGICIEL METIER DU LIVRE / BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
COMMISSION OF BODOLI COMMISSIONE		_0.0 ,

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 179 LIBELLE: LOGICIEL GESTION RH & GESTION RELATION CITOYENS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	5 260,00	b 5 260,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 260,00	5 260,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	5 260,00	5 260,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif -5 260,00	Excédent de financement si positif	-5 260,00
---	------------------------------------	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 2015
--

III - VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 180 LIBELLE: LOGICIEL GESTION CIMETIERES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
--	-----------

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL		2015
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE A2.2		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)		

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actua- riel	Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			(1)		1 914 384,00			(0)					O/N	
1641 Emprunts en euros (total)					1 914 384,00									
15-MON193147EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	28/12/2001		01/05/2002	45 734,00	F		4.91	5.00779		Т	Х	0	A-1
20-MON203714EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	161 950,00	F		4.9	4.9		А	Х	0	A-1
21-MON203722EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/11/2002		01/01/2003	15 000,00	F		4.9	4.9		А	Х	0	A-1
13-106084500	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	40 000,00	R	PIBOR	3.1459	2.56336		Т	Х	0	A-1
14-106084400	CREDIT AGRICOLE	23/12/2003		20/03/2004	60 000,00	R	PIBOR	3.146	2.53226		Т	Х	0	A-1
18-MON223729EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/09/2004		01/11/2004	167 700,00	F		4.09	3.49274		А	Х	0	A-1
12-6857187	CAISSE EPARGNE	31/12/2005		28/12/2006	65 000,00	F		3.0	3.0		Α	Х	0	A-1
2-2007073	CAISSE EPARGNE	29/04/2007		29/04/2007	135 000,00	F		4.5	5.08575		А	Х	0	A-1
T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	27/12/2006		20/04/2007	89 000,00	F		3.75	4.93774		Α	Х	0	A-1
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/04/2008		01/12/2008	250 000,00	F		4.73	5.70755		А	С	0	A-1
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS &CONSIGNAT°	27/12/2008		01/02/2010	150 000,00			4.42	4.422		А	Х	0	A-1
6-2009030	CAISSE EPARGNE	05/06/2009		16/03/2010	500 000,00	V		3.7	4.09851		Α	Х	0	A-1
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	29/12/2010		20/01/2012	235 000,00	V	EURIBOR	2.205	2.86942		А	Х	0	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					31 419,21									
16873 Départements (total)					31 419,21									
7-2006-006283	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	31/05/2007		27/07/2008	29 684,00	F		0.0	0.0		А	х	0	A-1
10-201001 00301	CONSEIL GENERAL HTE GARONNE	28/01/2010		18/04/2011	1 735,21	F		0.0	2.45361		А	Х	0	A-1
Total général					1 945 803,21									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

B-3-4-A22

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	

	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
Nature Nature	Couverture ?	Catégorie d'emprunt	Canital restant		Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			1 1	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	O/N (10)	Montant couvert	après couverture éventuelle (11)	après dû au couverture 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 206 687,14					102 613,77	42 697,20	0.00	20 680,63
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 206 687,14					102 613,77	42 697,20	0.00	20 680,63
15-MON193147EUR	N	0,00		9 162,20	2,08	F		5.00779	3 948,25	377,91	0.00	0,00
20-MON203714EUR	N	0,00		40 559,60	2,00	F		4.9	12 878,53	1 987,42	0.00	0,00
21-MON203722EUR	N	0,00		3 756,69	2,00	F		4.9	1 192,82	184,08	0.00	0,00
13-106084500	N	0,00		11 579,87	3,92	R	PIBOR	2.56336	2 961,05	23,74	0.00	0,00
14-106084400	N	0,00		18 247,54	3,92	R	PIBOR	2.53226	4 441,54	35,63	0.00	0,00
18-MON223729EUR	N	0,00		16 173,90	0,00	F		3.49274	16 173,91	661,44	0.00	0,00
12-6857187	N	0,00		29 495,66	5,92	F		3.0	4 559,96	884,87	0.00	0,00
2-2007073	N	0,00		90 024,59	11,25	F		5.08575	5 821,54	4 051,11	0.00	0,00
T05Q09018PR	N	0,00		46 466,52	6,25	F		4.93774	5 927,91	1 742,49	0.00	1 059,92
4-MON257595EUR/	N	0,00		177 109,51	17,92	F		5.70755	9 839,42	8 377,28	0.00	659,32
5-200901 112968	N	0,00		110 344,12	9,08	F		4.422	9 013,15	4 877,21	0.00	4 105,59
6-2009030	N	0,00		460 383,31	24,17	V		4.09851	10 836,95	17 034,18	0.00	13 167,97
11-T1HY57018PR	N	0,00		193 383,63	11,00	V	EURIBOR	2.86942	15 018,74	2 459,84	0.00	1 687,83
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		9 779,21					3 184,00	0,00	0.00	0,00
16873 Départements (total)		0,00		9 779,21					3 184,00	0,00	0.00	0,00
7-2006-006283	N	0,00		8 908,00	2,50	F		0.0	2 968,00	0,00	0.00	0,00
10-201001 00301	N	0,00		871,21	3,25	F		2.45361	216,00	0,00	0.00	0,00
Total général		0,00		1 216 466,35	5				105 797,77	42 697,20	0.00	20 680,63

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

B-3-4-A22 45

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il sagit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

(16) Il ndiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL

ВP

2015

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) IV A2.4

Indices s	ous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	15					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 216 466,35					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL			
		7	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES =A + B	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	114 743,77	I 114 743,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		108 184,00	108 184,00
1641	Emprunts en euros	105 000,00	105 000,00
1687	Autres dettes	3 184,00	3 184,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	6 559,77	6 559,77
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 559,77	6 559,77
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	114 743,77	0,00	D001 0,00	114 743,77

B-1-1-B

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL				
IIV. ANNEVEO		ī		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		335 923,21	III 335 923,21
Ressource	s propres externes de l'année (a)	59 360,04	59 360,04
10222	Dotations, fonds divers et réserves	31 840,04	31 840,04
10223	Dotations, fonds divers et réserves	27 520,00	27 520,00
Ressource	s propres internes de l'année (b)(6)	276 563,17	276 563,17
28158	Amortissement des immobilisations	45 098,68	45 098,68
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	231 464,49	231 464,49

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	335 923.21	0.00	313 184.23	0,00	649 107,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	114 743,77
Ressources propres disponibles	IV 649 107,44
Solde	V = IV - II (4) + 534 363.67

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	7

B1.7

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	•		FONCTIONNEMENT	•	·
6574	2	Fctmt	A CROCHE CHOEUR	Associations	700,00
6574	5	Fctmt	A.P.E.M. DE MONTBERON	Associations	350,00
6574	4	Fctmt	ALIZ ART IN	Associations	500,00
6574	1	Fctmt	ARBRES ET PAYSAGES D AUTAN	Associations	200,00
6574	6	Fctmt	ATELIER ART FLORAL BAMBOU	Associations	500,00
6574	7	Fctmt	CAMAIEU	Associations	450,00
6574	8	Fctmt	COMITES DES FETES	Associations	10 000,00
6574	13	Fctmt	CULTURE EN MOUVEMENT	Associations	20,00
6574	9	Fctmt	DIAM	Associations	13 600,00
6574	27	SOUTIEN DISPOSITIF EMPLOI AVENIR ASSOCIA	DIAM	Associations	4 324,00
6574	10	Fctmt	ENTENTE VALLEE DU GIROU	Associations	1 000,00
6574	21	Fctmt	FNACA	Associations	200,00
6574	11	Fctmt	FOYER RURAL	Associations	4 000,00
6574	23	Fctmt	FULL BOXING MONTBERON	Associations	800,00
6574	26	SOUTIEN DISPOSITIF EMPLOI AVENIR ASSOCIA	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	8 745,00
6574	15	Fctmt	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	3 700,00
6574	19	Fctmt	GIROU TRIATHLON	Associations	750,00
6574	14	Fctmt	MONTBERON DANSE	Associations	500,00
6574	16	Fctmt	OSA KOO DO	Associations	2 000,00
6574	22	Fctmt	PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574	12	Fctmt	QUATRE SAISONS	Associations	800,00
6574	20	Fctmt	SECOURS POPULAIRE	Associations	200,00
6574	25	Fctmt	SENET	Associations	200,00
6574	3	Fctmt	STE DE CHASSE ACCA	Associations	400,00
6574	17	Fctmt	STE DE PETANQUE MONTBERONNAISE	Associations	750,00
6574	24	Fctmt	TAO CONCEPT	Associations	500,00
6574	18	Fctmt	TENNIS CLUB MONTBERON	Associations	1 000,00

 ⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.
 B-3-4-B17

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL BP 2015
--

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	(2)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	1	4	4	0	4	
Adjoint administratif 1ère classe	С	1	1	2	2	0	2	
Adjoint administratif principal 2ème classe	С	2	0	2	2	0	2	
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	5	11	11	0	11	
Adjoint Tech Ppal 2ème classe	С	0	1	1	1	0	1	
Adjoint Technique 2ème classe	С	6	4	10	10	0	10	
FILIERE SOCIALE (d)		2	2	4	4	0	4	
Adjoint social 2ème classe	С	1	0	1	1	0	1	
Agent Spec. 1ère classe Ecole Mat	С	1	2	3	3	0	3	
FILIERE ANIMATION (i)		2	5	7	7	0	7	
Adjoint d'animation 2ème classe	С	2	5	7	7	0	7	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		13	13	26	26	0	26	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

B-3-4-C1 50

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaill et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015	
			Ī
IV - ANNEXES	IV		

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU	CATEGORIES	SECTEUR	REMU	NERATION (3)	С	ONTRAT
01/01/N	(1)	(2)	Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1ème alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3.4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

- 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B-3-4-C1 51

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
IV - ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE		
OU L'ETABLISSEMENT		

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CCCB Service instructeur ADS (Service optionnel)		Taxe professionnelle unique	4 883,04
SBHG		Sans fiscalité propre	1 660,00
SDEHG		Sans fiscalité propre	23 530,13
SIEANAT MANEO		Sans fiscalité propre	715,25
SITPRT	15/06/2001	Sans fiscalité propre	29 030,00
SIVU		Sans fiscalité propre	179 789,60
SMEA		Sans fiscalité propre	40 000,00
SMEPE		Sans fiscalité propre	140,00
Autres organismes de regroupement			

B-3-4-C31 52

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL			
IV - ANNEXES	IV	1	
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1		

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	3 035 000,00	2,266	15,100	2,512	458 285,00	4,835
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 987 000,00	1,833	20,640	2,483	410 117,00	4,361
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19 400,00	-2,025	174,340	0,000	33 822,00	-2,025
TOTAL	5 041 400,00	2,078			902 224,00	4,346

B-3-4-D1 53

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2015
IV - ANNEXES	IV]
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Nombre de membres en exercice :		
Nombre de membres présents :		
Nombre de suffrages exprimés :		
VOTES: Pour:		
Contre :		
Abstention :	Abstention :	
Date de convocation : 09/04/2	.015	
	Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés : VOTES : Pour : Contre : Abstention :	

Les membres du Conseil Municipal,

Andrée ARSEGUET	
Jean-Luc BELLARIVA	
Noël BERAUD	
Corinne BOUCHERON	
Patrick CATALA	
Dominique CAILLAUD	
Gérard COGO	
André DEBAISIEUX	
Sandrine DELMOULY	
Denise ESCAFRE	
Pierre ESCARGUEL	
Dominique FAU	
Monica GARCIA	

B-3-4-D2 54

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	ВР	2015
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Benjamin GOUDERGUES	
Céline LEFORT	
Sylvie MIROUX	
Eugène NKONGUE-NYOUNGOU	
Eléonore PATAU	
Guillaume PUJOL	
Bernard ROUSSET	
Amandine RUS	
Thierry SAVIGNY	
Nadia SINNI-LAPEYRIE	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/04/2015 et de la publication le 16/04/2015.

A Montberon, le 16/04/2015

B-3-4-D2 55

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes
- p.14 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.16 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.17 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - E	léments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		l x
p.44	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	l x	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		l x
p.46	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	l x	
•	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.47	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.48	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - E	ngagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.49	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C-A	utres éléments d'informations		
p.50	C1 - Etat du personnel	l x	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		l x
p.52	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
•	C3.2 - Liste des établissements publics créés		l x
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.53	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.54	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)